

Coopération SAAD Boulonnais
Les services d'aide et d'accompagnement à la personne du
Boulonnais : quelles coopérations possibles sur le territoire ?
Relevé de notes du 13 juin 2018

Présents :

ASSAD Le Portel, AidàDom Côte d'Opale, Domopale, ADMR Samer Desvres, Opale Famille, UNA des Pays du Calaisis, CCAS Boulogne, CCAS Outreau, MDS du Boulonnais

Excusés :

Adom'services 62, Domiliane, Adhap Services

1. Introduction

Dans la continuité de notre première réunion du 19 avril [cf. *relevé de notes du 190418*], lors de laquelle nous avons échangé sur les coopérations, avec la présentation de l'expérience de « SAP en Artois » et sur d'éventuelles perspectives pour le Boulonnais notamment autour de :

- Communication et développement [répondre collectivement à certains AAP, etc]
- Achats Contrats Fournisseurs [ADERE groupement d'achats, etc.]
- Ressources Humaines, recrutements, emploi, formation, plan de formation d'une structure [GPEC, valorisation des métiers, forums, etc.]
- Formations des administrateurs
- Les services civiques
- Etc.

Les acteurs présents ont décidé de prolonger les réflexions et notamment d'identifier 2 ou 3 axes de travail sur lesquels ils souhaitent s'engager collectivement, et ce, dans l'optique de renforcer les partenariats locaux. Ces orientations seront travaillées sur le second semestre 2018 et en 2019.

2. Echanges et orientations retenues par le groupe le 13 juin 2018

2.1 Ressources humaines

Les problèmes de recrutement et l'absentéisme impactent l'ensemble des structures. Les associations soulignent qu'elles ont engagé différentes mesures et actions pour pallier à ces difficultés, mais la problématique reste récurrente. En complément de ces actions, le groupe évoque 4 leviers complémentaires :

- Engager une réflexion sur la création « d'un vivier de salariés » pour pallier au remplacement. L'URIOPSS propose d'organiser un temps spécifique sur ce sujet lors de la prochaine réunion.
- Mener localement une stratégie de communication en faveur des métiers du domicile, et ce, en complémentarité des campagnes nationales menées par les fédérations. L'URIOPSS propose de rencontrer la Communauté d'Agglomération du Boulonnais pour échanger sur le sujet, et réfléchir à une éventuelle articulation avec la politique ESS [ex : *film de promotion, assises de l'aide à domicile (équipement, recrutement, formation, etc.)*].
- Réfléchir à l'opportunité d'engager un rapprochement avec les lycées sur l'ingénierie de la formation des futurs professionnels du domicile.
- Développer le partenariat avec le Service Local d'Accompagnement Insertion de la MDS du Boulonnais. Une présentation a été effectuée en table tactique.

2.2 L'observation sociale et l'impact social des SAAD sur le Boulonnais

Les contraintes pèsent sur les structures, mais également sur l'accompagnement des personnes [ex : les plans d'aide], et les financeurs n'évaluent que très peu l'impact social des SAAD en faveur des populations et territoires.

- Engager une double démarche, avec les SAAD, d'observation sociale et d'impact social des services. L'URIOPSS présentera une fiche projet lors de la prochaine réunion. Ce travail prendrait la forme d'une étude sur le territoire.

2.3 Les mutualisations

Des mutualisations sont possibles pour diminuer les coûts de fonctionnement des structures.

- Mutualisation des outils informatiques et logiciels. Négocier une rencontre avec les fournisseurs. L'UNA a engagé une action sur le sujet.
- Mutualiser les achats [gants, produits d'hygiène, etc.]. L'URIOPSS mobilisera le réseau ADERE spécialisé dans les achats collectifs pour les ESMS. Une intervention sera à programmer dans le cadre du groupe de coopération SAAD Boulonnais.

2.4 La formation des bénévoles administrateurs

Face à la complexité des politiques sociales, des CPOM et des financements, les administrateurs des SAAD sont parfois confrontés à des difficultés.

- Suite aux échanges et en accord avec les SAAD associatifs, l'URIOPSS proposera en 2019 un/des temps d'informations qui porteront sur les politiques sociales, sur les réflexions nationales portant sur le grand âge et l'autonomie, les aspects réglementaires, la gestion de crise et la fonction administrateur.
- D'autres points pourront être abordés sur la qualité, le contrôle de gestion, la paie, la déontologie, le projet associatif, la prévention des risques, la responsabilité des dirigeants. Dans la logique de coopération engagée depuis avril dernier, certains modules seront ouverts aux élus des CCAS.

2.5 Autres points

- Organiser une réunion d'informations et d'échanges sur le thème « des Cyber-Risques et du Règlement Général sur la Protection des Données »
- Proposer aux SAAD du littoral de les associer aux travaux menés par l'Uriopss sur le thème de la participation des habitants.

3. Les suites

Les points développés, ci-dessus, constituent la feuille de route 2018-2019 pour le groupe de coopération SAAD Boulonnais. Cette démarche de coopération pourra être élargi aux territoires de proximité. Chacun des participants est libre de participer à la démarche et de s'inscrire dans la durée. La dimension interpellation sur les politiques sociales et les financements est liée aux Unions et Fédérations de chaque structure. Cette démarche territoriale n'a pas vocation à se substituer à celles-ci.